DEL110326_02

Envoyé en préfecture le 12/03/2026
Reçu en préfecture le 12/03/2026
Publié le
ID : 022-212203335-20260311-DEL110326_02-DE

COMMUNE DE SAINT-VRAN

Extrait du registre des délibérations du Conseil municipal

Séance ordinaire du 11 mars 2026

L'an deux mille vingt-six, le onze mars à dix-neuf heures, le Conseil municipal de la commune de SAINT-VRAN légalement convoqué le 7 mars 2026, s'est assemblé à la Mairie, sous la présidence de Mme GASPAILLARD Evelyne, Maire.

Présents : Mme GASPAILLARD Evelyne, M. POSTAIRE Xavier, M. DESBOIS Dominique, M. VIEIRA Pascal, Mme RUELLAN Christelle, M. GASPAILLARD Vincent, Mme MARETHEU Virginia, Mme ROUXEL Anne-Marie, M. CARDIN Yannick, Mme BADOUARD Sandrine, Mme GONTHIÉ Martine

formant la majorité des membres en exercice

Absent : M. MARCHAND Philippe
Secrétaire : M. POSTAIRE Xavier

Nombre de membres en exercice : 12
Nombre de membres présents : 11
Nombre de membres votants : 11

OBJET : BUDGET PRINCIPAL – Approbation du Compte Financier Unique 2025

Vu le code général des collectivités territoriales (CGCT) ;

Vu le Compte Financier Unique 2025 de la commune ;

Considérant que le CFU se substitue au compte administratif et au compte de gestion ;

Considérant que le CFU met en évidence des informations clés sur la situation financière de la collectivité, en particulier sur la présentation des résultats, du bilan synthétique et des taux des contributions et produits afférents ;

Considérant que le CFU est une procédure entièrement dématérialisée, permettant la mise en place de contrôles automatisés entre les données de l'ordonnateur et celles du comptable ;

Considérant que Madame le Maire a quitté la séance et que le conseil municipal a siégé sous la présidence de M. POSTAIRE Xavier, 1er Adjoint ;

Le Compte Financier Unique est présenté et résumé par le Président de séance comme suit :

Envoyé en préfecture le 12/03/2026
Reçu en préfecture le 12/03/2026
Publié le
ID : 022-212203335-20260311-DEL110326_02-DE

COMPTE FINANCIER UNIQUE 2025 - BUDGET COMMUNAL			
	INVESTISSEMENT	**FONCTIONNEMENT**	**BUDGET TOTAL**
Recettes	278 704.73 €	814 283.06 €	1 092 987.79 €
Dépenses	198 266.96 €	701 488.09 €	899 755.05 €
Résultat de l'exercice	**80 437.77 €**	**112 794.97 €**	**193 232.74 €**
Résultat antérieur reporté	-30 384.45 €	54 000.00 €	23 615.55 €
Résultat de clôture	50 053.32 €	166 794.97 €	216 848.29 €
Balance des restes à réaliser	-10 510.00 €	0.00 €	-10 510.00 €
RÉSULTAT CUMULÉ DE L'EXERCICE 2025	**39 543.32 €**	**166 794.97 €**	**206 338.29 €**

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

- **APPROUVE** le Compte Financier Unique 2025 du budget principal.
- **DONNE** pouvoir à Madame le Maire pour prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Le Secrétaire de séance,

Xavier POSTAIRE

Pour copie conforme,

Le Maire,

Evelyne GASPAILLARD